

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

REPOS !

L'interpellation que M. Scheurer-Kestner a adressée au ministre de la guerre n'a point apporté de solution à l'affaire Dreyfus-Esterhazy, — la solution ne peut dépendre que de la justice militaire — mais elle a apporté un repos.

La double affirmation du général Billot, la double affirmation du président du conseil que Dreyfus est coupable, semblent avoir détendu les nerfs de la foule.

On vivait sous le coup d'une erreur judiciaire possible; bien que cette possibilité ne soit pas absolument écartée, elle est du moins, à cette heure, peu probable.

Le gouvernement, en face de la conviction de M. Scheurer-Kestner, a manifesté sa conviction. A conviction, conviction et demi ! Mais cela n'est pas une preuve.

La question demeure donc entière; seulement nous pouvons avoir confiance. « Aucune des pièces du dossier n'a été soustraite ni à l'examen du général enquêteur, ni à celui du commandant rapporteur du conseil de guerre. Bordereau et pièces sont, depuis plusieurs jours, à la disposition de ces officiers. » Telles sont les paroles du ministre de la guerre.

« Bordereau et pièces », ce qui indique clairement que le bordereau n'a pas été le seul motif de la condamnation. Il y a aussi des pièces.

Quelles pièces ?

C'est là le mystère. Il appartiendra au conseil de guerre de le dissiper. Je repousse à dessein l'idée que ces pièces n'ont pas été communiquées à la défense, et je veux croire que ce sont celles qui ont fait l'objet des dépositions des vingt-sept officiers.

Malheureusement, il est à craindre que la confiance ne soit pas de longue durée. Dans quelques jours on apprendra que le conseil de guerre statuera à huis clos, et toutes les campagnes recommenceront. Le gouvernement qui, en 1894, a exigé le secret de l'audience, sous prétexte de nécessité internationale, pourra-t-il ne plus l'exiger aujourd'hui ? Nous le souhaitons sans oser l'espérer.

L'opinion publique, aujourd'hui, paraît s'être ressaisie. Elle est moins nerveuse. On sera sage de ne pas l'exciter à nouveau par une défiance inopportune.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 décembre

La Chambre continue l'examen du budget des travaux publics.

M. Lebrat dans un long discours combat l'abaissement réclamé par M. Plichon des tarifs de chemins de fer sur les houilles étrangères.

M. Turrel répond aux divers orateurs; après un discours de M. d'Estournelles sur la déficience de nos moyens de communication et de transport, M. de Lasteyrie, rapporteur, présente quelques observations d'ensemble sur le budget. La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Séance du 10 décembre

La Compagnie de Vichy

M. Edouard Vaillant a déposé un contre-projet tendant à ce qu'à la fin du bail actuel c'est-à-dire le 10 juin 1904, la commune de

Vichy devienne fermière de l'établissement thermal.

Après l'intervention de MM. Maurice Lasserre et Chauvière, le contre-projet Vaillant est repoussé par 473 voix contre 103.

Après un autre contre-projet de M. Paulin Méry qui est repoussé, on passe aux amendements.

M. Lacote présente un amendement tendant à ajouter à la convention une disposition portant que la Compagnie fermière de Vichy, devra cesser en France son commerce d'eaux minérales diverses, et ne vendre dans ses établissements que les seules eaux venant de sa concession.

Sénat

Séance du 9 Décembre

On aborde la seconde lecture de la proposition relative à la réforme de prestation.

Après une discussion entre MM. Baudens, Hervé de Saisy et Barthou, l'examen définitif de la question est renvoyé à huitaine.

Séance du 10 décembre

On passe à l'examen de la loi du « cadenas ».

M. de Verninac fait des observations sur l'article 3, qui est voté par 224 voix contre 20. L'ensemble du projet est ensuite adopté.

Le Sénat vote ensuite par 250 voix contre une, le projet sur le régime fiscal des alcools dénaturés.

INFORMATIONS

A l'Académie française

Jeudi a eu lieu à l'Académie française la réception de M. Theuriot; le récipiendaire a fait l'éloge de son prédécesseur Alexandre Dumas fils. M. Bourget a répondu au nouvel immortel.

Au Congo français

M. Edouard Foa, agent de la Compagnie Oceano Consolidated, est arrivé dans le Congo français après avoir traversé la région des grands lacs Nyassa et Tanganyika, ainsi que les territoires de la Compagnie du Zambèze et de la Compagnie du Katanga (Congo belge).

Le Panama

M. Rouanet membre de la commission d'enquête et rapporteur, a terminé son rapport sur l'affaire du Panama.

M. Scheurer-Kestner et « Le Figaro »

conspués

Jeudi, à la sortie des cours de la Faculté de droit, les étudiants au nombre de 300 environ, se sont formés en monôme et ont parcouru la rue Soufflot et le boulevard Saint-Michel en conspuant M. Scheurer-Kestner et le Figaro.

Au coin de la rue de Médecis, une escouade d'agents, commandée par MM. Florentin, officier de paix, et Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, a essayé de disperser les manifestants, qui ont réussi à se reformer en monôme et à traverser les ponts pour venir protester devant l'hôtel du Figaro.

DEVANT L'INSTITUT

Au moment où M. Bourget commençait son discours en réponse à celui de M. Theuriot, une bande d'une centaine de jeunes gens descendait la rue Mazarine en criant : « A bas Zola ! »

Arrivés au numéro 3 de cette rue, qui donne accès sur une des cours de l'Institut, la bande s'appretait à traverser le palais Mazarin, quand le portier parvint à fermer le passage.

Après une courte halte devant l'aile droite du palais, les manifestants reprirent le quai Voltaire.

Centenaire

Il paraît que le Conseil municipal de la ville de Paris a résolu de fêter l'an prochain le centenaire de Michelet.

C'est une bonne idée à laquelle nous applaudissons de tout cœur.

Affaire Dreyfus

Un démenti

M. Louis Blocq, banquier, fait démentir qu'il soit le détenteur des fonds du syndicat Dreyfus.

Notre marine en Extrême Orient

Du Courrier du Soir :

On sait que l'ordre a été donné au port de Toulon d'armer le croiseur Pascal qui devait, disait-on, se rendre en Crète.

C'est dans les mers de Chine que se rendra le Pascal, qui doit se tenir prêt à appareiller au premier signal, le gouvernement ayant reconnu la nécessité d'augmenter nos forces navales en Extrême Orient, pour faire équilibre à celles que l'Allemagne vient d'y envoyer, et parer à toute éventualité résultant de l'occupation de Kiao-Tcheou.

Trois autres croiseurs, le Jean-Bart, l'Isly et l'Alger, vont être armés pour la même destination.

Mouvement diplomatique

On assure qu'un mouvement diplomatique touchant à des postes importants est en préparation au ministère des affaires étrangères, mais on ne sait pas encore si l'ambassade de Londres y sera comprise.

Les obsèques de M. Anglès

Les obsèques de M. Anglès, sénateur du Var, ont été célébrées en l'église de Saint-Sulpice.

Les Drames de la Mer

Une dépêche de Plymouth au Lloyd, annonce que la brigantine Saint-Pierre, capitaine Calvé, allant du Havre à Madagascar, avec briquettes, s'est échouée sur le rocher Shagston. Le bâtiment a disparu.

Trois hommes de l'équipage sont sauvés et neuf n'ont pas été retrouvés.

Méprise d'une sentinelle

Le caporal Creton, victime de la terrible méprise dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a succombé aux suites de ses blessures. Il était âgé de vingt-quatre ans.

Depronner, le factionnaire qui a fait feu, est très bien noté. On pense que, la tête bourrée des récits de tentatives d'évasion de prisonniers, Depronner aura perdu l'esprit et exécuté ainsi aveuglément sa consigne. Il sera traduit devant un conseil de guerre.

Duel

Au sujet d'une allusion faite dans une revue à la récente rencontre de MM. Catulle Mendès et Lugué-Poë, une rencontre a eu lieu ce matin entre ce dernier et l'auteur de la revue, M. Flers.

M. Lugué-Poë a été légèrement blessé au bras droit.

Une erreur judiciaire

M. Manau, procureur général à la cour de cassation, a donné ses conclusions dans l'affaire Pierre Vaux et Petit.

M. Manau lit un long mémoire. Au début, il manifeste son regret que la réhabilitation de Pierre Vaux ait été si tardive.

Il était encore vivant quand son innocence a éclaté aux yeux des plus prévenus, mais les passions politiques ont étouffé la voix de

la justice; le procureur général a fait ensuite l'historique du procès.

Petites Nouvelles

Les journaux publient une dépêche de Rome d'après laquelle un navire battant pavillon français aurait débarqué une forte cargaison d'armes sur la côte des Somalis.

— Le banquet annuel du Syndicat général du commerce et de l'industrie a eu lieu, dans la salle des fêtes du Grand-Hôtel. Il comprenait environ quatre cents convives.

— Ahmed Riza, venu à Bruxelles pour publier le *Mechveret*, a reçu l'ordre de quitter la Belgique.

CHRONIQUE LOCALE

ANNUAIRE OFFICIEL

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'*Annuaire officiel* du département du Lot va paraître.

Cet Annuaire devant servir de document officiel, les renseignements ont été puisés aux meilleures sources avec l'attention la plus scrupuleuse, et les changements ou corrections faits avec le soin le plus minutieux.

Paraissant toutes les années vers la fin de décembre, ce n'est que dans cet *Annuaire officiel* qu'on peut trouver tous les changements, toutes les nominations survenues en dernier lieu.

Enfin, nous recommandons à tous ceux qui sont soucieux de connaître l'histoire de notre Quercy, la dernière partie de cet annuaire intitulée « Les Fêtes républicaines dans le département du Lot pendant la période révolutionnaire » par M. L. Combarieu, archiviste.

M. Combarieu a composé une œuvre véritablement originale grâce au soin et à l'intelligence qu'il a apportés à l'examen des archives communales et départementales.

Ces quelques pages d'histoire locale constituent un document historique dont on ne saurait nier l'importance.

Après les avoir lues, nous savons comment nos ancêtres quercynois ont accueilli ces deux grandes nouvelles : la chute de la royauté, la fondation de la République; nous connaissons les sentiments de joie qu'ils animaient leurs cœurs, quand par leurs fêtes populaires, ils glorifiaient la Patrie, la Liberté et la Justice.

Nous sommes certains qu'en « localisant ainsi l'histoire », on arrivera à mieux connaître cette grande période révolutionnaire, aujourd'hui encore mystérieuse et légendaire.

M. Combarieu aura contribué à cette noble tâche.

* * *

On peut dès aujourd'hui souscrire à l'imprimerie du *Journal du Lot*.

Prix de l'exemplaire : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 25.

A l'Officiel

Ont été décernées des médailles d'honneur aux agents dont les noms suivent :

Delpech (Guillaume) garde de navigation, 42 ans de service.

Delmoulis (Joseph) éclusier, 39 ans de service.

Nos félicitations.

Les femmes témoins

L'*Officiel* promulgue la loi ayant pour objet d'accorder aux femmes le droit d'être

témoins dans les actes de l'état civil et les actes instrumentaires en général.

Cette nouvelle loi qui constitue un véritable progrès, abroge l'article 37 du code civil, ainsi conçu : « Les témoins produits aux actes de l'état civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de 21 ans au moins..... »

Dans le droit intermédiaire (décret de 20-25 septembre 1793, titre 1^{er}, art. 1^{er}), les femmes avaient l'avantage que le législateur leur reconnaît aujourd'hui.

Une loi de 1877, en Italie, donne aux femmes le droit de témoin dans tous les actes publics et privés.

Enfin la loi qui vient d'être promulguée avait été déjà présentée à la Chambre des députés en 1887.

On a reconnu une des « chinoiseries » de notre code.

Allons tant mieux.

CAHORS

Ecole d'infanterie

Voici la liste nominative des sous-officiers du 7^e de ligne qui pourront prendre part aux épreuves du concours à l'école militaire d'infanterie en 1898 :

MM. Baron-Dauthet, Bayle, Galet-Lalande, Nosedà.

L'armée et le « Figaro »

Dans sa dernière séance, dit le *Télégramme*, la commission de la réunion des officiers de la place de Cahors, comprenant des officiers de l'armée active, de la réserve, de la territoriale et des officiers en retraite, y compris les représentants des divers services militaires de la place de Cahors, ont pris la décision suivante :

« Sur la demande d'un grand nombre de membres du cercle, le gérant est invité à remplacer le *Figaro* par un autre journal. »

Nous croyons savoir que tous les cercles civils de Cahors vont prendre pareille décision.

Suppression du tribunal de commerce

A la veille des élections consulaires, il circule en ville une pétition adressée à M. le ministre de la justice, demandant la suppression du tribunal de commerce.

Arrestation

La police de notre ville a arrêté et mis à la disposition de M. le procureur de la République le nommé Antoine Fournier, âgé de 29 ans, originaire de Lavaveix-les-Mines, arrondissement d'Aubusson, pour vagabondage et mendicité avec violences.

Cet individu, qui a déjà vingt condamnations à son actif, lorsqu'il n'était pas content de l'aumône qui lui était faite, non seulement menaçait les personnes, mais encore les frappait.

L'affaire des porcs

Hier devait se dérouler devant la Justice de paix l'affaire palpitante des porcs.

Cette question a été renvoyée au mois de janvier prochain.

Marché-foire

Le marché-foire qui a lieu aujourd'hui n'est pas excellent. Les transactions sont relativement peu nombreuses et se font à des prix peu avantageux.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 9 ET 12 DÉCEMBRE 1897

L'Andacieux (Allegro)	Leroux.
Poète et Paysan (Ouverture)	Suppé.
A. Babillage	Gillet.
B. Double caresse	Verdi.
Alida (Fantaisie)	Wetge.
Sauterelle (Polka)	

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénélon).

Tribunal correctionnel

Audience du 9 décembre

Colportage d'allumettes de contrebande. — Le nommé Gaillard, cultivateur à Lalbenque, qui a été trouvé porteur de 14,410 allumettes chimiques de fraude, ne comparissant pas, le tribunal renvoie cette affaire à huitaine.

— Le sieur Antoine Hébrard, journalier à Cahors, a été surpris par les employés de la régie, le 28 novembre dernier, en possession de 6,370 allumettes de contrebande.

Hébrard, qui est en état de récidive, se voit infliger 300 fr. d'amende.

— Le tribunal ordonne ensuite la confiscation de 5,800 allumettes en bois et de 1,200 en cire, saisies en la possession d'un inconnu par la gendarmerie de Limogne.

Mendicité et violences. — Le tribunal confirme le mandat de dépôt du nommé Fournié, originaire de Lavaveix-les-Mines, arrondissement d'Aubusson, arrêté pour mendicité avec violences le 7 décembre dernier.

Bris de clôture et ivresse. — Le nommé Favard, âgé de 38 ans, originaire de Carniac (Dordogne), se trouvant en état d'ivresse, s'est introduit dans le moulin d'Albas après avoir brisé plusieurs vitres; il est condamné à huit jours de prison pour bris de clôture et à 5 francs d'amende pour ivresse manifeste.

Délit de chasse. — Le sieur Philippe Bourdardie, pris en flagrant délit de chasse, s'entend infliger 25 francs d'amende avec remise du fusil.

Diffamation. — L'audience se termine par une affaire en diffamation intentée par la dame Clary à la femme Séminadisse, ménagère à Cahors; aux époux Théron, vanniers à Cahors, quai Regourd, et à la femme Course, dite Carmarante, revendeuse à Cahors.

Le tribunal condamne; La femme Séminadisse à huit jours de prison et à 30 francs de dommages-intérêts; les époux Théron à 16 francs d'amende chacun et à 15 francs de dommages-intérêts; la veuve Course à 30 francs d'amende et 15 francs de dommages-intérêts.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 9 au 11 décembre 1897

Décès

Cousinet, Noémie, repasseuse, 18 ans, célibataire, rue Lastié, 27.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE NOËL 1897
et du premier de l'an 1898

A l'occasion des Fêtes de Noël 1897 et du premier de l'an 1898, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 24 décembre inclus au mardi 4 janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 5 janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 janvier.

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

La Compagnie prévient le public qu'à l'occasion de la foire qui aura lieu à Montauban le lundi 27 décembre 1897, elle mettra en marche, à cette date, un train spécial entre Montauban et Cahors, afin de permettre aux voyageurs de rentrer chez eux, à une heure convenable.

Ce train qui s'arrêtera à toutes les stations, aura la marche ci-après :

Stations	Heures d'arrivée.
Montauban (V.-B ^{on}). départ.	7,32 soir.
Fonneuve.....	7,42 —
Albias.....	7,51 —
Réalville.....	7,59 —
Caussade.....	8,9 —
Borredon.....	8,20 —
Montpezat.....	8,36 —
Lalbenque.....	8,48 —
Cieurac.....	8,59 —
Sept-Ponts.....	9,11 —
Cahors..... arrivée.	9,20 —

Arrondissement de Cahors

CAJARC. — Combattants de 1870-1871.

— Dans une réunion tenue au grand café de l'Europe, il a été décidé de réunir dans

un grand banquet fraternel tous les anciens combattants de 1870-71. Les combattants qui désirent y prendre part sont invités à se faire inscrire chez M. Hippolyte Costes, secrétaire-trésorier, d'ici au 25 décembre inclus. La cotisation personnelle a été fixée à 2 fr. 50.

SAINT-CIRQ-LAPOPPIE. — Les « veillées » au village. — Ce n'est point des anciennes veillées d'armes, où méditait jadis l'aspirant chevalier, qu'il s'agit ici. Nous voulons parler des longues et délicieuses soirées du temps des frimas, dont voici le retour. La famille et les voisins sont réunis au bon coin du feu hospitalier, à l'abri du chaud manteau de la cheminée. Là, les excellentes vieilles fileuses du village, et les vieux vénérables, narrent à l'assemblée captivée, les passionnantes histoires, les contes si troublants, si attachants du « drac », des « loups-garous », des apparitions mystérieuses, des revenants inquiétants ! L'un se rappelle avoir vu par un beau soir d'hiver, voltiger au prochain carrefour, toute une légion de fantômes ! Un deuxième évoque fébrilement la vision de la lande déserte au clair de lune, où il a « entendu dire » que la bande entière des sorciers, des farfadets, des lutins, des gnomes, etc., exécutait la légendaire ronde, étrange et diabolique chevauchée du sabbat; le bal infernal commençait toujours le « quart d'heure » après minuit, et ne se terminait qu'au chant du coq !

A la fin de la veillée, l'on « réveillonne » avec des châtaignes, des pommes, et du bon vin clair. Intéressantes naïvetés ! restes précieux d'antiques vies patriarcales, malheureusement près de disparaître !

MAUROUX. — Foire. — Attelages, cours ordinaires.

Breaux, de 300 à 400 fr. pièce.
Pores gras, 30 fr. les 50 kilos,
Autres pores, cours très bas.
Moutons gras, 60 cent. le kilo.
Autres moutons ou brebis, de 10 à 25 fr. l'un.

Poules, de 45 à 50 cent. la livre.
Poulets, de 40 à 45 cent. id.
Lièvres, de 4 à 5 fr. l'un.
Lapins domestiques, 25 cent. la livre.
Perdrix, 1 fr. 75 à 2 fr. l'une.
Œufs, 80 cent. la douzaine.
Truffe, de 3 fr. à 3 fr. 50 la livre.

LACAPPELLE-CABANAC. — Un vol de 10 poules a été commis au préjudice du sieur Danuc, de Lalbatut.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Ecole primaire laïque de garçons. — Du 12 mars 1897 au 12 mars 1898, il sera ouvert, à l'école des garçons, un cours d'adultes qui aura lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les adultes qui désirent y assister peuvent

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 22

BEN BACHIR

AU MAROC⁽¹⁾

SCÈNES DE LA FRONTIÈRE

PAR ACHILLE LÉGER

Mektob !
C'était écrit !

XXI

TUÉE PAR SON MARI

Il eut bientôt distancé, grâce à la vitesse du noble animal, son adversaire qui le poursuivait en vain, franchit la frontière, s'arrêta à environ mille mètres au-delà et laissa glisser Zohra de ses bras.

L'infortunée, ne pouvant se tenir debout, tomba la face en avant et rendit le dernier soupir sans prononcer un seul mot et en rejetant un flot de sang.

Qui pourrait dépeindre le désespoir du malheureux arabe, cause dernière de cette affreuse catastrophe. Assis, silencieux, auprès de la morte, il lui prenait les mains, lui baisait le front, l'appelait des noms les plus doux, et ne recevait aucune réponse. Deux heures après, le froid de la mort avait déjà envahi la pauvre jeune femme et quand le jour parût, Ben

Bachir vit ses vêtements, ses bras et la selle de son coursier couverts d'un sang qu'il avait senti couler sur lui goutte à goutte et encore chaud, mais qui était maintenant coagulé.

La rigidité cadavérique s'était déjà emparée de l'infortunée Zohra. La balle tirée par son mari, qui la destinait sans doute à un malfaiteur inconnu, l'avait atteinte en pleine poitrine, la course rapide imprimée au cheval, avait déterminé une hémorragie des plus violentes et la jeune femme avait succombé, tuée par son mari.

Que faire du cadavre de la malheureuse ? Il ne pouvait le transporter à son douar de peur d'être soupçonné d'en être le meurtrier.

Ben Bachir le plaça horizontalement sur son coursier, devenu bête de somme et le transporta à l'endroit où il avait été blessé et où elle avait été enlevée par le criminel Mahmoud Ould Sadock. Là, il la couvrit de branches vertes ou desséchées qu'il maintint avec des pierres et se rendit à la caverne.

Il s'y lava, y changea de vêtements et revint avec des outils perforants. Il eut vite creusé une fosse profonde au fond de laquelle il déposa le corps de la morte telle qu'elle était vêtue. Il y jeta ensuite une masse énorme de rochers et de pierres de toute espèce pour protéger le cadavre contre la dent féroce de la hyène et des chacals et regagna au triple galop sa tente qu'il trouva dans le même état où il l'avait laissée.

— « Abdel Kader Ben Allal, dit-il à l'hôte qu'il avait accueilli, je sais ton nom, c'est toi qui as tué le nommé Abdallah ben Ali et qui

as enlevé sa femme. Anari, je sais tout. »

— « Où Allah ! sidi, Abdel Kader ben Allal n'est pas un assassin et n'a pas enlevé la femme d'un autre. »

— « Mleh ! Mleh ! schiccutific ! ça m'est égal ! Je te quitte demain et te laisse toujours la garde de ma tente et de mon troupeau. »

— « Gloire à Allah ! sidi. Qu'Allah te protège et soit avec toi ! »

Ben Bachir s'était contenu pour ne pas lui montrer le désespoir profond dans lequel il était plongé. Il passa une nuit agitée et troublée par les cauchemars les plus effrayants. Il voyait Zohra s'approcher de lui, ensanglantée, essayer avec un poignard de lui couper le cou, et l'entraîner ensuite aux enfers pour y brûler des flammes éternelles. Il se réveillait alors en sursaut, puis se rendormait et un autre rêve aussi terrifiant venait encore troubler son sommeil.

Dès le lever de l'aurore, il se leva tremblant, harnacha sa mule, sella son cheval et partit avec les deux animaux dans la direction de la caverne.

XXII

A OUDCHDA

Mohammed Ben Bachir, en passant près du tombeau improvisé de Zohra, vit avec satisfaction qu'il était intact, poursuivit son chemin, pénétra dans la caverne, enleva encore une assez forte somme d'argent, chargea la mule de fusils, de pistolets et d'une partie des munitions non avariées par le phénomène maritime que nous avons raconté, et rentra le

soir dormir sous sa tente.

Ce n'était pour lui qu'un domicile provisoire et de passage qu'il tenait quand même à conserver, pour s'y reposer quand il viendrait visiter la grotte et le tombeau de Zohra.

Il s'était décidé à s'installer définitivement dans les environs d'Oudchda. Il quitta donc Abdel Kader ben Allal et sa femme en les informant du parti qu'il avait pris et en leur recommandant de garder et de cultiver toujours avec le plus grand soin sa petite propriété dont il leur laissait le revenu tout entier y compris celui du troupeau. Il leur donna ensuite quelques pièces d'argent et partit chargé de leurs remerciements.

Il ne lui fallut pas plus de deux jours pour arriver à la ville qu'il connaissait déjà depuis longtemps et dans laquelle il entra sans encombre.

Le lendemain, il fit l'acquisition d'une petite maison avec un hangar qui servait d'écurie et s'y installa sans plus tarder après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éviter les visites intéressées des voleurs, trop fréquentes en cet endroit.

Après information de diverses personnes et particulièrement du cadi de la localité, il apprit qu'un personnage riche d'un des douars environnants venait de décéder et avait laissé pour héritage à deux de ses neveux une assez grande propriété qu'ils voulaient vendre. Il alla les trouver, s'entendit avec eux pour un prix bien inférieur à ce qu'elle valait réellement et les paya comptant devant le magistrat qui en dressa un acte authentique auquel

(1) Traduction et reproduction réservées.

se faire inscrire dès maintenant. S'adresser pour cela au directeur de l'école.

ST-CÉRÉ. — Élections municipales. — C'est demain dimanche que les électeurs de St-Céré vont élire leurs représentants au sein de l'assemblée municipale.

Les habitants de ce canton ne sont pas de ceux qui pensent qu'un bouleversement général est capable d'améliorer l'état de la société; ils ne sont pas non plus de ceux qui prétendent que le progrès consiste à retourner en arrière, la main dans la main avec les pires ennemis du gouvernement républicain.

Ils savent que M. Thiers s'est trompé en prétendant qu'appeler au pouvoir des ennemis de la République, c'était les reconquérir avec les républicains; ils savent que M. Méline se trompe en s'alliant avec ceux qui n'attendent qu'un moment de défaillance pour ressaisir le pouvoir et nous replacer sous leur néfaste tutelle.

Electeurs,
Vous n'ignorez pas l'importance de cette élection; nous voulons vous laisser le soin de tirer vous-mêmes les conséquences heureuses ou fâcheuses qui peuvent en résulter.

Mais, confiants dans votre amour pour la République, nous osons espérer que clairvoyants et fraternels, unis par un même besoin de justes réformes, vous marcherez au scrutin pour acclamer les candidats véritablement démocrates; les candidats dont la vie a été un dévouement constant aux institutions républicaines, et non comme d'autres, une série de compromissions intéressées avec les représentants des régimes disparus.

Arrondissement de Gourdon

UZÉCH-DES-OULES. — Foire. — La foire d'Uzéch, tenue le 6 décembre, malgré la coïncidence avec d'autres des environs a été néanmoins d'une certaine importance cette année. Les divers foirails de la localité, comme d'habitude d'ailleurs, étaient amplement fournis de bêtes à laine et de porcs de charcuterie.

Au reste, il est à remarquer, que cette foire possède de longue date une juste notoriété par les magnifiques spécimens d'animaux exposés.

Voici les cours pratiqués :
Gros porcs de charcuterie, de 35 à 40 fr. les 50 kilos; moyenne grosseur, de 30 à 35 fr. les 50 kilos.

Affaires très lentes sur les bêtes à laine. Bœufs et moutons de boucherie, de 30 à 35 fr. pièce; brebis avec agneaux ou prêtes à mettre bas, de 25 à 30 fr. pièce.

Volailles, de 0 fr. 50 à 0 fr. 55 le 1/2 kilo; dindons, de 6 à 7 fr. la paire; œufs, 0 fr. 90 la douzaine.

Gibier, lièvres, de 4 à 5 fr. l'un; perdreaux, de 2 fr. à 2 fr. 25 pièce; grives, 0 fr. 45 pièce.

Les quelques marchands étalagistes, dis-

seminés dans la localité, paraissent avoir fait bonne foire.

FRAYSSINET-LE GOURDONNAIS. — Foire. — Les nombreuses foires tenues la veille dans la région ont été sans doute préjudiciables à celle de Frayssinet, laquelle n'a pas eu, ce mois-ci, son importance habituelle. Les affaires traitées n'ont pas eu d'importance notable.

BULLETIN FINANCIER

La Banque ottomane a encore baissé, mais le recul de cette valeur ne paraît avoir eu aujourd'hui aucune influence sur la tenue des cours que nous retrouvons sans changement appréciable.

Les affaires ont été des plus calmes. Le 3 0/0 clôture à 103,87 au lieu de 103,85 dernier cours d'hier; le 3 1/2 0/0 finit à 106,72 au lieu de 106,80.

L'amortissable n'a pas été coté. La Banque de France sans changement vaut 3.775.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 657; le Crédit Lyonnais à 792; le Comptoir National d'Escompte à 584. Des demandes très suivies ont porté la Société générale à 535.

Le Suez a baissé de 5 à 3.265. Nos Chemins se sont négociés; le Midi à 1.453; le Lyon à 1.833, le Nord à 2.055.

Les fonds étrangers ne donnent lieu qu'à des échanges forts restreints, et leur tenue est un peu plus faible que la veille.

L'Italien reste à 96,39 en baisse de 10 c.; l'Extérieure finit à 61 3/16; le Portugais à 20 5/8. Le Turc a baissé de 7 c., à 21,92; la Banque ottomane reste à 555 au lieu de 560,80 clôture précédente.

Le Russe 4 0/0 consolidé a perdu 20 c. à 103,30; le 3 0/0 1891 ferme à 94,57.

Bibliographie

La bibliographie sportive vient de s'enrichir d'un élégant ouvrage qui fera sensation dans le monde du musée et de l'automobile.

Notre confrère M. Maurice Martin, du journal « Le Vélo », vient de publier, en une édition de luxe, sous le titre de « GRANDE ENQUÊTE SPORTIVE » les précieux documents qu'il a réunis cette année, pendant son grand voyage d'enquête à bicyclette (8.300 kil.) accompli pour le compte du Grand vert.

Le département du Lot y est traité à fond. L'auteur dont le nom figure parmi les plus sympathiques et les plus anciens du cyclisme français, fait autorité en la matière. Son nouvel ouvrage est donc appelé à un réel succès, nous en sommes certains.

M. Elouard de Perrodit en a écrit la préface et, dans un avant-propos très développé, M. Maurice Martin a eu l'heureuse idée de donner son appréciation sur le tourisme, tel qu'il devrait être logiquement pratiqué. Ces conseils, qui sont le fruit de vingt années de cyclisme à travers tout l'ouest de l'Europe, méritent à eux seuls toute l'attention des sportsmen.

Le cycle, l'automobile et les autres sports (escrime, football, rowing, tennis) figurent dans les documents de cette grande enquête faite sur place par notre érudit confrère.

Un superbe portrait de l'auteur accompagne cet ouvrage élégant de 390 pages et dont le prix très réduit de 2 fr. est vraiment fait pour tenter nos lecteurs.

En vente : chez M. E. Brocherioux, éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

Envoi franco contre mandat-poste de 2 fr. 25.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Chemin de fer aérien Monorail (Gaston Jouglu). — Nébuleuses (Max de Nansouty). — Le-vures et diastases (Albert Vacquiers). — Tubes pneumatiques postaux (G. Hamelin). — Bouée de sauvetage lumineuse Georges Vitoux). — Le musée social (L. Crimail). — Les mines d'or de Sibérie (Henry de Valsaintes). — Le cerveau et la pensée (Jean Tillier). — La maladie du sommeil. — Falsification de l'huile de foie de morue. — La photographie aérienne par ballons, enregistreur photographique (Albert Reyner). — Questions algériennes : le Cactus et son exploitation en Algérie (J. Foucard).

Revue des Inventions : Epingle à draper les rideaux. — Un sabre-pupitre. — Vernis pour colotypes. — Triangle mobile pour pieds photographiques. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Tricycle à pétrole Comiot. — Entretien des brûleurs. — Lampe explosible à acétylène Cléo. — Bicycle traîneau. — Pneumatique incroyable. — Le National Cycle Show (P. Hardy). — Petites nouvelles. — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2124 du 11 décembre 1897.

Gravures. — Autriche : Les troubles de Prague. — Collision sanglante dans les rues.

Portraits : M. le général de Pellieux. — M. le commandant Esterhazy.

Paris : Le Ministère de la Guerre : Porte d'entrée, boulevard Saint-Germain. — Entrée du parloir et statue du sergent Blandan. — Au parloir, en attendant l'audience. — Cour d'entrée et barrière séparant le public des employés.

La nouvelle gare des Invalides : Façades sur la rue de Constantine et sur l'Esplanade des Invalides.

Exposition de 1900 : Palais de la Guerre et de la Marine. — Marine ancienne et Marine nouvelle.

Théâtre illustré : Opéra-Comique : Sapho.

Musées inconnus : Le garde-meuble : La grande cour. — Atelier de lustrerie. — Grande salle du musée. — Trône de Napoléon I^{er}. — Magasin des tapisseries. — Fautouil du bureau de l'empereur Napoléon. — Char funèbre de Sainte-Hélène. — Le battage des tapis. — Berceau du duc de Bordeaux. — Lit de Marie-Antoinette.

Nouvelle illustrée : Illustrations de Dedina pour Navarine-Navarette, par A. de Gériolles.

Beaux-arts : La mort de Ducrot (1813) tableau de M. Kratré.

Livres illustrés : La Danse, par G. Vuillier.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Variété : Almanachs d'aujourd'hui, par Léo Claretie. — Les musées inconnus; le garde-meuble, par G. Lenôtre. — Causerie financière, par X. — Le public au ministère de la Guerre, par N. Nozeroy. — La nouvelle gare des Invalides, par L. de M., etc.

Explications des gravures, Echees, Rébus, Récréations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, etc.

Nouvelle illustrée : Navarine-Navarette, par A. de Gériolles, illustrations de Dedina.

Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE. — Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et C^{ie} éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du numéro 1280, du 11 décembre 1897.

Transport des pompes à incendie par voie de fer, par Pierre de Mériel. — Recherche de la falsification des farines au moyen des rayons X, par A. Bleunard. — Nouvelle locomotive électrique de M. J.-J. Heilmann, par E. Hospitaller. — La VII^e Session du Congrès géologique international, par Stanislas Meunier. — Les travaux d'agrandissement de la gare de Lyon à Paris, par Elbé. — Un nouveau grand pont en Allemagne, par D. Lebois. — Une ascension de 24 heures 15 minutes, par Albert Tissandier. — Nécrologie. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 6 décembre 1897, par Ch. de Villedeuil. — Nouveau filtre portatif, par J. Laffargue.

Ce numéro contient dix gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N^o 50 (11 décembre 1897).

1^o Chez les Bouriates de l'Amour, par M. Chimkiévitch.

2^o A travers le monde : Carcassonne, par Paul Gruyer.

3^o Profils de voyageurs : M. Alfred Ilg.

4^o Questions politiques : Les convoitises sur le Haut-Nil, par Ned Noll.

5^o Missions politiques et militaires : La mission Cavendish dans la Somalie.

6^o Livres et Cartes.

7^o Les revues étrangères : Les Caraïbes de l'Amérique centrale (Internationales archiv. für ethnographie); Le Cassiquaire et l'Orénoque (Deutsche rundschaufür geographie); Colonisation dans l'Est africain (Deutsche kolonialzeitung).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1306^e livraison (11 décembre 1897).

Le démon des sables, par Gustave Tondouze.

La poupée russe, par Ferdinand Merlot. — L'ébauche, par M. Ch. Moreau-Vauthier. — L'héritage des Derbanne, par A. Verley. — Le phare d'Eckmül et les feux-éclairs, par M. Pierre de Mériel.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n^o 2. — 9 décembre 1897.

Rêve de canard (Marthe Bertin). — Philéas et Chantrouille (Esp.). — L'enfant prodige (L. Morin). — La dernière fée (H. Bezançon). — Jean Tapin (Capitaine Danrit). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Girardet, G^e, Louis Morin, P. de Sémant, L. Rudnicki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano).

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

apposa son sceau.

Cette propriété pouvait avoir une cinquantaine d'hectares labourables, cent hectares de pâturages ou de terres de parcours, la même contenance environ en bois de diverses essences et de belle venue.

Il y fit construire aussitôt pour son usage personnel une maisonnette solide en torchis, logea ses domestiques et deux ou trois femmes employées aux soins du ménage, sous des tentes séparées, et abrita ses animaux sous des hangars plus vastes et mieux aménagés que ceux qu'il y trouva.

Sa cavalerie se composa de son cheval de prédilection, de quatre juments poulinières, d'autant de mules ou muets et de son troupeau, de plusieurs vaches et d'une centaine de chèvres ou brebis.

Ayant constaté lui-même en Algérie combien la charrue française qui défonce la terre profondément, est préférable à la charrue arabe qui ne fait qu'en écorcher la surface, il s'était procuré deux ou trois de ces instruments agricoles et eut plus tard une récolte décuple de celle de ses voisins.

Puis, il s'était adonné au commerce des moutons, dans lequel il était expert depuis longtemps, achetait dans les tribus, revendait au marché où il s'était mis en rapport avec des négociants européens. Il s'était ainsi enrichi et était devenu au bout de quelques années le personnage le plus important de son douar et même un des plus influents de la tribu.

Il s'était bien gardé de révéler à sir Georges,

avant son départ, l'existence de la caverne d'où il avait tiré ses premières ressources.

Ses travaux agricoles et commerciaux ne l'empêchaient pas d'y aller faire des visites intéressées. Il montait sur son cheval que la mule suivait attachée par une longe. Il ne manquait jamais, à l'aller aussi bien qu'au retour de faire halte et de se reposer auprès du tombeau de l'infortunée Zohra.

Un jour, il vit avec stupéfaction deux des plus grosses pierres qui recouvraient le cadavre, déplacées et comme traînées de côté; heureusement, la couche de pierres plus petites et reliées ensemble par de la terre n'avait pas encore été attaquée, car il eût été facile de la perforer, malgré son épaisseur, et d'atteindre ainsi le corps de la morte. Il remplaça les pierres dans l'état où elles étaient auparavant, en ajouta une plus grosse encore que les autres en se disant en lui-même :

« Ce n'est ni le lion, ni la panthère; ces animaux ne déterrent pas les cadavres; ce ne peut être que la hyène qui ne vit guère que de corps morts. Il faut que je la tue. »

Il continua ensuite sa route dans la direction de la caverne, y chargea sa mule de marchandises diverses et surtout de fusils, revint au tombeau, entraîna le cheval et la bête de somme et se mit à l'affût dans un buisson à quelques pas des deux animaux.

Sur les dix heures du soir, il vit deux yeux luisants briller à travers le fourré comme des escarboucles, se rapprocher rapidement et un animal énorme bondir presque aussitôt sur le cou de la mule. Comme il tenait en joue son

fusil, il tira au même instant; le fauve et la pauvre bête tombèrent l'un sur l'autre. Ben Bachir, sans quitter son affût, rechargea aussitôt son arme et se remit à écouter, convaincu qu'il n'avait pas atteint l'animal qu'il voulait détruire.

En effet, environ deux heures après, il vit s'approcher deux autres yeux, moins grands mais aussi luisants que les premiers et il perçut très distinctement le bruit d'un grattamento de terre vigoureux. Cette fois, c'était bien la hyène qui en voulait au cadavre. Il tira, entendit un sourd grognement suivi du bruit d'un animal qui se débat sur la terre. Puis le silence se fit. Un peu plus tard, le glapissement des chacals qui se nourrissent comme la hyène, troubla encore une fois le silence de la nuit. Lorsque le troupeau des carnassiers fut à portée, il tira deux autres coups de fusil; la bande s'enfuit effrayée à travers la broussaille.

Ben Bachir s'assoupit alors un certain temps et quitta sa cachette improvisée au lever du soleil. Il s'empressa de visiter le champ de bataille ou plutôt le champ de carnage en commençant par les victimes de son premier coup de fusil : c'était une superbe panthère et malheureusement sa pauvre mule. Comme il mettait toujours deux balles sur chaque coup de son arme, les deux projectiles avaient traversé la bête féroce de part en part au dessus de l'épaule gauche et troué la mule du même côté dans la région du cœur.

La seconde victime de son adresse était bien la hyène, la mangeuse de cadavres et

à quelques pas les corps morts de deux chacals, ses dignes émules en repoussante gloutonnerie.

Ben Bachir qui était assez bon tireur pour loger à vingt-cinq pas une balle dans une pièce de quarante sous, ne fut nullement étonné de la quadruple victoire qu'il avait remportée. Ces parages dangereux ne sont guère fréquentés, surtout pendant la nuit, que par des malfaiteurs des pays voisins que les fauves n'ont guère à redouter. D'un autre côté, les chasseurs n'y vont que très rarement à l'affût, craignant beaucoup plus les bandits que les bêtes féroces; aussi est-ce le refuge de tous les fauves des environs. Quand un malheureux animal domestique y passe où s'y trouve égaré, il a mille chances d'y être dévoré par vingt gueules affamées.

« OÙ Allah! se dit Bachir, cela n'arrivera plus. »

Il arrangea alors le chargement de sa mule sur le dos de son noble coursier, jucha à grand-peine la panthère par dessus, prit le cheval par la bride et le conduisit, ainsi lourdement chargé, marchant lui-même à pied.

A son arrivée à sa demeure, la vue de la panthère excita les vivats des gens de sa maison et de nombreux voisins qui témoignaient par leurs cris, de leur admiration et de leur reconnaissance.

(A suivre).

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 70	103 87
3 0/0 amortissable.....	102 30	—
3 1/2 0/0 1894.....	106 45	106 72
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	502	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	91 50	91 75
Madagascar 6 0/0, 1887.....	90 75	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	113	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	102 50	—
Egypte unifiée, 500 fr.....	—	—
— Daïra-Sanieh (20 f r ^{ts}).....	—	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	108	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	62 25	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	103 10	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	96 50	96 37
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	20 52	—
Roumain 5 0/0 1875.....	—	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	102 75	—
— 4 0/0 1880.....	102 50	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	103 40	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	102 85	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 10	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	94 50	94 57
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 70	—
Turc, série D.....	21 90	21 85
Ottomanes priorité (500 f).....	457	—
Douanes ottomanes (500 f).....	496	485
Banque de France.....	3775	3775
Banque Paris et Pays Bas.....	880	876
Comptoir national d'escompte.....	584 50	584
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	657	—
Crédit indust. et commercial.....	605	—
Crédit lyonnais.....	791	792
Société de Crédit mobilier.....	52	—
Société générale.....	530	535

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	468 50
— (t. rouges).....	470
Est-Algérien, 3 0/0.....	479
Est, 3 0/0.....	478
— nouvelles, 3 0/0.....	480
Midi, 3 0/0.....	483 25
— nouvelles, 3 0/0.....	489
Nord, 3 0/0.....	487
— nouvelles, 3 0/0.....	—
Orléans, 3 0/0.....	484
— 1884, 3 0/0.....	480
Ouest, 3 0/0.....	485
— nouvelles, 3 0/0.....	482
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	475
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	483 25
— nouvelles, 3 0/0.....	478
Sud de la France, 3 0/0.....	460
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	575
— 1869, 3 0/0.....	434
— 1871, 3 0/0.....	418 25
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	110
— 1875, 4 0/0.....	587
— 1876, 4 0/0.....	—
— 1886, 3 0/0.....	405
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 75
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	392 75
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	101 50
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	400 75

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.
A l'occasion du premier de l'an
Il offre à partir de ce jour jusqu'au 30 janvier un grand portrait 20x30, à toute personne qui fera faire 6 cartes album ou 12 cartes de visite au moins, à titre gratis.
La salle de pose est chauffée de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.
Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3
Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en repos

satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crâpes anglais. Apprêt-souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.
Prothèse et Réparations
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.



SUPRÊME
EAU DE NOIX



LOUIS DENOIX A BRIVE la Gaillarde
1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.
2^e Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.
3^e Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

SPECIALITÉS:

Anisette et Liqueurs supérieures
Sirops garantis
Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)
double-orange et triple-sec
Echantillons sur demande

Pour le prix de 6 fr. 25

l'avale contre remboursement mes accordions de concert hauts de 35 cent., à 2 choeurs, 10 touches, 2 registres, 2 basses, tons garantis les meilleurs, avec coïns forte, pareille à celle d'un orgue. Un instrument à 3 choeurs se vend 8 francs, un à 4 choeurs 10 fr., un à 6 choeurs 12 fr., un instrument à 2 rangées de 21 touches et 4 basses 14 fr. Port 1 f. 25 en sus. Méthode française gratis. Emballage gratis. Catalogue gratis. Port de lettres 25 cts.
Hermann Severing,
Neuenrade (Allemagne).

REPRÉSENTANTS demandés

dans toutes les communes pour placer montres, pendules, réveils couverts, couteaux et articles utiles. Fortes remises; maison sérieuse. Envoi des instructions gratis. Ecrire au Gérant des Producteurs Réunis, 81, rue des Archives, Paris.

GUÉRISON ANÉMIE

RADICALE de l'ANÉMIE en 20 Jours
par l'ELIXIR ST-VINCENT-de-PAUL et la CONFITURE ST-VINCENT-de-PAUL

Par autorisation spéciale de la Mère Générale Supérieure de l'Ordre.
Dépôt G^{ral}: Pharmacie Centrale des Grands Boulevards, 176, B. Montmartre, PARIS
A Cahors, Pharmacie MARBOTIN, et toutes pharmacies.

Le propriétaire-gérant : A. CUESLANT.

Cartes de Visite

LES CARTES DEUIL SUBISSENT UNE AUGMENTATION DE :
1/2 deuil 0,50. — Grand deuil 0,75

Enveloppes blanches : 1 fr. le cent. — Enveloppes deuil : 1,50 le cent.
Pour recevoir franco un cent de Cartes, il suffit d'envoyer avec la commande, le numéro correspondant au caractère choisi et d'ajouter pour le port : 25 centimes pour 100 cartes et 45 centimes pour 100 cartes et 100 enveloppes. — Adresser les lettres à

L'Imprimerie du JOURNAL DU LOT à CAHORS

Cartes à 1 fr. 25 le cent.

N° 1. M. & M ^{me} JEAN ESCLAVISSAT	N° 7. Madame R. BOUSSENARD
N° 2. HIPPOLYTE & PIERRE FAVERNIER	N° 8. R.-M. BONVALOT
N° 3. F.-H. ROUGEMONT	N° 9. LUCIEN ROUGIER LICENCIÉ EN DROIT
N° 4. MAURICE FRESNIEUX Attaché à la Banque de France	N° 10. P. SOURDINAIN
N° 5. M. BOULDOIRE AURILLAC.	N° 11. R. MIRANDOL BERGERAC (DORDOGNE).
N° 6. M. & M ^{me} GUSTAVE BRISSAC 7, Rue des Platanes, BEAUVAIS.	N° 12. DANIEL MERCADIER

Cartes à 1 fr. 50 le cent.

N° 13. Eugène DELSAHUT Sergent-major au 223 ^e de ligne	N° 16. Alexandre Decourcelles Médecin
N° 14. Mademoiselle Berthe Rivals	N° 17. Daniel & Charles Franqueville BORDEAUX
N° 15. Eugène Bergerat	N° 18. Madame Jean Haudouire Fumel (Lot-et-Garonne).

Cartes à 2 fr. le cent.

N° 19. Fernand Lemarquis Étudiant en Droit	N° 22. Baptiste Rambrac
N° 20. H. Bourdier	N° 23. René Duchesne
N° 21. Madame H. Suchet	N° 24. A. Coulon

Paraîtra prochainement

L'ANNUAIRE OFFICIEL

Du Département du Lot

1 FORT VOLUME D'ENVIRON 350 PAGES

Prix : 2 Francs

PAR LA POSTE : 2 FR. 25

On peut, dès à présent, adresser les commandes à l'Imprimerie du JOURNAL DU LOT, Cahors.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 66, Rue de Bondy
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
Envoi franco du Catalogue

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, Bd Gambetta 26,